



Fabien Joffre, nouveau président de la Safer Nouvelle-Aquitaine

lundi 26 juin 2023, par [lpe](#)

La Safer Nouvelle-Aquitaine a tenu ce jeudi 22 juin 2023 à Bruges son Assemblée Générale avec un changement de gouvernance. Le conseil d'administration qui a suivi les travaux statutaires de l'Assemblée Générale a procédé à l'élection de son nouveau président, Fabien Joffre, qui succède ainsi à Patrice Coutin. Ce dernier souhaite prendre du recul pour se consacrer à sa famille, après plus de 40 ans d'engagement professionnel dont 23 ans à la présidence de la Safer.

Président de la Safer Nouvelle-Aquitaine depuis la fusion des trois Safer régionales en 2019, Patrice Coutin, a décidé de faire valoir ses droits à la retraite et de quitter la présidence régionale. Eleveur bovin viande et céréalier en GAEC avec son frère dans le Sud des Deux-Sèvres, Patrice Coutin reste néanmoins et pour le moment président du comité technique de la Safer dans ce département. Membre du comité technique départemental de la Safer dès 1985, il a intégré le conseil d'administration de la Safer Poitou-Charentes en 1987 avant d'en devenir le président en 2000.

Fabien Joffre a été élu, à l'unanimité, président de la Safer Nouvelle-Aquitaine pour un mandat de 4 ans. Président du comité technique de la Safer en Dordogne depuis 2015, il a été président de la Safer Garonne-Périgord entre 2011 et 2015, et vice-président de la Safer Nouvelle-Aquitaine entre 2019 et 2023. **Fabien Joffre a 45 ans et est éleveur de vaches allaitantes et producteur de noix, installé à Nailhac en Dordogne depuis 2003 sur l'exploitation familiale.** Il est également vice-président de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne et président de la coopérative Coop Cerno du Périgord Noir, du syndicat AOP Noix du Périgord, et de InterNoix Sud-Ouest.

Les actionnaires ont également acté la composition renouvelée du conseil d'administration de la Safer Nouvelle-Aquitaine qui regroupe 24 administrateurs et 24 censeurs au sein de 3 collèges, conformément au Code Rural : profession agricole, collectivités territoriales et autres (Etat, acteurs financiers, économiques et environnementaux).

Fabien Joffre a nommé deux vice-présidents pour l'appuyer dans ses missions : Jean-Luc Niveau, président du comité technique de la Creuse et ancien président de la Safer Marche Limousin, et Patrice Coutin, président du Comité technique des Deux-Sèvres et ancien président de la Safer Nouvelle-Aquitaine. Philippe Tuzet, directeur de la Safer Poitou-Charentes depuis 2011 et de la Safer Nouvelle-Aquitaine depuis 2019, a été confirmé au poste de directeur général délégué de la Safer Nouvelle-Aquitaine.

Lors de son discours d'intronisation, Fabien Joffre a remercié Patrice Coutin pour tout le travail mené tout au long de son parcours en Safer et plus particulièrement ces 4 dernières années à la tête de la Safer Nouvelle-Aquitaine. Il a exprimé sa « volonté de travailler dans la continuité » de son prédécesseur dans les missions premières de la Safer que sont **le renouvellement des générations en agriculture, la restructuration des exploitations agricoles, la régulation du marché foncier, et la préservation de l'environnement et de la ressource et eau.**

Le président nouvellement élu a également réaffirmé l'état d'esprit dans lequel il souhaitait voir la Safer poursuivre ses missions : « jouer collectif, par le dialogue et par la communication », afin de multiplier les partenariats au service de l'agriculture et de la vitalité des espaces ruraux sur tous les territoires. « Je souhaite en particulier que la Safer renforce ses partenariats avec les collectivités qui nous accompagnent sur de nombreux sujets, l'installation agricole et la régulation foncière notamment. »

Il a enfin insisté sur deux défis d'avenir sur lesquels la Safer sera mobilisée : la souveraineté alimentaire et les énergies renouvelables. « Le foncier est au cœur de nombreux enjeux, qu'il faut savoir concilier. La gestion du foncier est difficile parfois mais toujours passionnante. »

Laurence Rouède, vice-présidente du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et présidente de l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA), Emmanuel Hyst, président de la Fédération Nationale des Safer, et Philippe De Guenin, directeur régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt de Nouvelle-Aquitaine, sont venus féliciter le nouveau président et saluer le départ de Patrice Coutin. Tous ont souligné les qualités humaines et bienveillantes de Patrice Coutin, un homme engagé pour les autres, dans la recherche permanente du compromis, déterminé et engagé. Via une intervention vidéo diffusée en ouverture de l'Assemblée Générale, le Préfet de Région Etienne Guyot a exprimé « tout le soutien de l'Etat auprès d'un de ses partenaires les plus importants : la Safer. » Il a rappelé le rôle essentiel que joue la Safer aux côtés de l'Etat dans l'accompagnement de ses politiques publiques, en particulier le renouvellement des générations en agriculture, la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, ainsi que la régulation du marché et la lutte contre la spéculation foncière. Virginie Lebraud, conseillère régionale en charge de l'agriculture biologique, l'installation, la transmission et le foncier agricole, est venue clôturer l'Assemblée Générale en rappelant « le partenariat fort entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la Safer, notamment sur les enjeux du renouvellement des générations et de la régulation foncière. » Elle se félicite « de la très bonne coopération entre les équipes de la Safer et de la Région ».

A propos de la Safer Nouvelle-Aquitaine : La Safer, Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural, est l'opérateur foncier de l'espace rural et périurbain. Société anonyme sans but lucratif, la Safer met en œuvre des missions d'intérêt général au service des politiques publiques :

- Dynamiser l'agriculture, les espaces forestiers et contribuer au renouvellement des générations
- Accompagner le développement local
- Protéger l'environnement, les paysages, et les ressources naturelles
- Assurer la transparence du marché foncier rural et sa régulation

Les chiffres clés 2022 :

- 2057 transactions accompagnées par la Safer, portant sur 15315 hectares, sur tous types d'exploitations agricoles ou propriétés rurales
- 3194 candidatures examinées par les comités techniques départementaux pour retenir 2203 projets (entièrement ou en partie)
- 5515 hectares attribués au profit de 441 jeunes agriculteurs préparant leur installation, s'installant ou récemment installés
- 3502 hectares portés par la Safer au profit de l'installation de 179 jeunes agriculteurs pour un montant total de 19 millions d'euros
- 687 hectares stockés par la Safer dans l'attente d'une transmission à des nouveaux installés, pour un montant total de 4,2 millions d'euros
- 6473 ha attribués à des porteurs de projet pour des intérêts environnementaux, dont 86% en lien avec une activité agricole
- 580 ha stockés afin de protéger des sites à forts enjeux environnementaux et 420 ha stockés pour la qualité et la quantité de l'eau

Plus d'informations sur www.saferna.fr

Abonnez Vous!